

2018
Mars
Avril
Mai

HONNEUR ET PATRIE



MERCREDI 25 AVRIL 2018
13h30, assemblée
générale

Pour consulter le
bulletin en couleur,
rendez-vous sur notre
site :
www.ancienscombattants-montreal.com.
Cliquer sur la rubrique
“Entre nous” et ensuite
sur le bulletin en format
PDF.

ENTRE NOUS



FÉDÉRATION DES ANCIENS COMBATTANTS FRANÇAIS (MONTRÉAL) INC.

1663, rue Laurier Est | Montréal Québec Canada | H2J 1J3 | 514-527-9060

acfm@videotron.ca www.ancienscombattants-montreal.com

Permanence le mercredi 10h30 à 15h00 Répondeur en cas d'absence

MOT DU PRÉSIDENT



André Vandersteenen
Président

Chers membres,
Mon mot comme président dans ce premier bulletin Entre Nous pour cette année 2018 est de vous remercier de l'intérêt que vous portez à la Fédération des Anciens Combattants Français de Montréal, votre maison. Je veux surtout remercier les administrateurs de la Fédération et de la Fondation, qui font de notre maison ce

qu'elle est. Elle compte sur vous tous, on ne le dira jamais assez.

Pour beaucoup d'entre nous, mercredi est la journée attendue, la journée des rencontres, la journée des discussions, la journée du verre de l'amitié et j'en passe.

Au plaisir de vous voir, de vous saluer. Ne lâchez surtout pas.

Votre président,

André VANDERSTEENEN



LA SOLITUDE D'UN ANCIEN COMBATTANT ET SA MORT TRAGIQUE DANS SA MAISON EN FLAMMES



Jean-Marie SEMPEY

Une personne est décédée dans l'incendie d'une résidence unifamiliale, la nuit dernière, à Mandeville.

« Les pompiers ont reçu un premier appel vers 1 h 30 du matin du samedi 13 janvier pour un feu qui s'est déclaré sur la rue Saint-Charles-Borromée à Mandeville dans la région de Lanaudière : "Ceux-ci ont évacué une personne qui était déjà décédée", a expliqué le sergent Stéphane Tremblay, porte-parole de la SQ. La résidence est une perte totale. Un technicien en scène d'incendie doit se rendre sur les lieux pour y effectuer les expertises nécessaires. L'enquête se poursuit. »

Ainsi est décédé tragiquement notre camarade et ami Jean-Marie SEMPEY. Il avait la médaille du Combattant et était médaillé de l'Armée américaine. Certains d'entre nous l'ont bien connu dans notre association, la Fédération des Anciens Combattants Français de Montréal où il a exercé bénévolement durant plusieurs années, en compagnie de son épouse Yvonne BERTEAU, ses talents de restaurateur que nous avons appréciés lors de nos repas hebdomadaires du mercredi.

Notre ami Jean-Marie est né le 2 février 1942 à Angoulême (France). Il a été incorporé dans l'Armée à la fin de ses 19 ans pour y effectuer son service militaire. Dans un régiment du génie, il avait la spécialité de démineur et c'est ainsi qu'il a participé à la guerre d'Algérie. Restaurateur de profession, il a connu un parcours atypique depuis son retour d'Algérie au début de 1963. Marié à Yvonne BERTEAU que nous avons bien connue et père de deux enfants en bas âge, il émigre aux États-Unis à la fin des années 60 dans la région de New York. Muni de la carte verte, il travaille dans la restauration. C'était l'époque de la guerre du Vietnam et le sort a voulu que son nom soit tiré pour être enrôlé dans le Corps des Marines de l'Armée américaine.

Il est envoyé dans le sud des U.S. A. pour sa formation qui, en fait, se passera dans la popote de son régiment. Il est par la suite envoyé au Vietnam (ancienne Indochine française). Son épouse Yvonne, seule avec ses deux enfants, soutenue par l'état, mais inquiète, attire l'attention de l'État fédéral sur l'illégalité de l'enrôlement de son époux en vertu d'une loi internationale qui ne permet pas d'envoyer un étranger ayant déjà participé à une guerre. Quelques mois plus tard, notre ami est rapatrié et rendu à la vie civile.

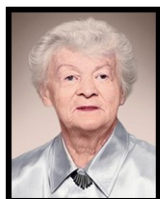
La famille quitte ensuite les États-Unis pour émigrer au Canada et s'installe à Rawdon dans Lanaudière. Jean-Marie ouvre un petit restaurant à Montréal, «Chez la Mère Berteau» au 1237, rue Champlain. Dans les années 80, il adhère à l'Association des Anciens Combattants d'Algérie et par la suite aux Anciens d'Outre-mer. En octobre 2003, il devient membre actif chez nous et, pendant plusieurs années, nous régale de sa cuisine. Entre-temps, le Consulat général des États-Unis le recherche et, après avoir pris contact, lui attribue, de même qu'à son épouse Yvonne, une pension pour services rendus au Vietnam. Vers 2010, le restaurant de la rue Champlain est la proie des flammes. Il part alors à CapChat, ville située le long du fleuve Saint-Laurent en Haute Gaspésie. Au bout de deux ans, il revient dans la région de Montréal. Yvonne, de santé fragile décède en 2012. Enfin, il quitte Montréal pour s'installer dans une petite maison dotée d'un grand terrain dans la municipalité de Mandeville où il vit seul à l'écart. Nous avons perdu prématurément un ami fidèle. Il était encore présent à notre repas de Noël le 20 décembre dernier. Il a mené une vie simple, mais hors du commun, vécu une vieillesse paisible dans la solitude et connu une mort effroyable.

Cher Jean-Marie, nous te gardons dans notre cœur. Nous nous souviendrons de toi.

Roger FONTAINE, secrétaire de la F.A.C.F.M.

Note : à la demande, de Monsieur Axel Marchand-Lamothe, journaliste au Journal de Montréal, une copie de cet article lui est parvenue.

NÉCROLOGIE

**Denise CORNEN (KERDEVEZ)**

Nous avons le regret de vous faire part du décès de Madame Denise CORNEN (KERDEVEZ), survenu le 13 janvier, à l'âge de 93 ans. À sa famille la Fédération adresse ses bien sincères condoléances.

**Robert DEMOUY**

Robert DEMOUY, membre associé de la Fédération, est décédé le 24 janvier à l'âge de 86 ans. Ses obsèques n'auront lieu que dans un mois ou deux. Nous vous tiendrons informés.

**Jean-Marie SEMPEY**

Notre camarade Jean-Marie SEMPEY est décédé le samedi 13 janvier dans l'incendie de sa résidence de Mandeville dans Lanaudière. Il était âgé de 75 ans.

(Voir l'article de Roger FONTAINE.)

**Marthe Line CHAPEL (RONDEAU)**

À l'hôpital Charles-LeMoyne, le 16 novembre 2017, à l'âge de 80 ans, est décédée Marthe Line Rondeau, épouse de Jacques Chapel. La Fédération présente ses condoléances à Jacques et à la famille.

Pierre LEMASSON

Anniversaires du mois de mars		
PRÉNOM	NOM	JOUR
Vivianne	VILLERS	2
Amar	BOUAFFAD	3
Mathilde	ERLICH-GOLBERG	9
André	RABONI	17
Jean	TRICOIRE	20
John	COMPASSI	22
Jean	HADJADJ	24
Bernard	CANAPE	25
Paul-Adrien	DAUDIN	27
Micheline	BABIN	29
Daniel-Yves	DULIOT	30
Jean	HAYART	30

Anniversaires du mois d'avril		
PRÉNOM	NOM	JOUR
Maurice	DE LINDNER	2
Francois	LAZLO	4
Jean-Pierre	GROSS	5
Bertrand	BORDET	8
Jacques	DEVEDEUX	8
Lucienne	ALFONSO	10
Pierre	LEMASSON	10
Denyse	EHRHARDT	12
Odette	PICAND	14
Jacques	ROBERGE	15
Louis	MEUNIER	17
Moïse-Henri	THOMPSON	23
Claude	VILLAUDY	24
Dominique	GALLO	27
Jacqueline	MOULIN	29

Anniversaires du mois de mai		
PRÉNOM	NOM	JOUR
Danielle	ADAM	2
Serge	BAUDOIN	4
Charles	VOIRIER	8
Graciano	PRAZERES	9
Pierre	MOMÈGE	10
Élie-Pierre	RICHARD	11
Louis	DUVERNOIS	17
Ghislaine	LEWANDOWSKI	18
Jacques	CAQUERET	20
Gérard	SOLESME	24
Roger-Aimé	PÉTIN	25
Françoise	ROUX	25
Élias	BENAY	26
Jean-Baptiste	BRUNET	26
Georges	GROSSO	26
Annie	ROBERGE	28

Joyeux anniversaire à tous et à ceux que nous aurions oubliés.

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ANNUELLE AVIS DE CONVOCATION

Vous êtes priés d'assister à l'Assemblée générale annuelle de la Fédération qui aura lieu au siège social, 1663, rue Laurier Est, Montréal (Québec) H2J 1J3

MERCREDI 25 AVRIL 2018, À 13h30

Peuvent assister à l'assemblée :

Avec droit de vote:

- Les membres actifs ayant réglé leur cotisation 2018
- Les membres à vie en possession de leur carte

Sans droit de vote:

- Les membres associés ayant réglé leur cotisation 2018

Les cotisations 2018 doivent être acquittées avant le 31 mars 2018. Aucune cotisation ne sera acceptée à l'entrée.

Plusieurs membres du Conseil seront à élire ou réélire. Les candidatures doivent être présentées par écrit au président de la Fédération et parvenir au plus tard le vendredi 6 avril 2018 au siège social de la Fédération. Un membre absent peut être mis en nomination s'il a avisé le président de la Fédération par écrit du poste auquel il désire poser sa candidature.

ORDRE DU JOUR (Points 1 à 14 comme les années précédentes)

COTISATIONS 2018

Voici venu le temps d'acquitter votre cotisation :

- 30\$ Pour un membre (actif ou associé)
- 20\$ Pour la conjointe d'un membre

Veuillez envoyer votre chèque libellé au nom de avant le 18 avril 2018:

La Fédération des Anciens Combattants Français 1663, rue Laurier Est, Montréal Québec H2J 1J3

CÉRÉMONIE DU 5 DÉCEMBRE 2017

Le 5 décembre 2017, les conditions météo étaient difficiles – pluie mêlée de neige, vents très forts – ce qui explique peut-être le petit nombre de fidèles anciens combattants présents à la cérémonie du Souvenir devant le Cénotaphe du Parc Lafontaine.

Nous étions 22 de la Fédération et de l'AOM pour commémorer le sacrifice des combattants de la guerre d'Algérie et des combats en Tunisie et au Maroc. Parmi les présents, le consul chef de chancellerie Philippe TOUTAIN, le président de la Fondation le docteur François LUBRINA ainsi que les présidents André VANDERSTEENEN de la Fédération et Jacques DEPERRIAUX de l'AOM.

Le consul Philippe TOUTAIN nous fait lecture d'un message de la secrétaire d'État auprès de la ministre des Armées, destiné aux anciens combattants. Après le dépôt des couronnes au pied du Cénotaphe, la sonnerie aux Morts et la minute de silence, l'assemblée entonne la Marseillaise, ce qui clôt la cérémonie. Tous se retrouvent à notre Maison du Combattant où notre chef Fernand BONJOUR et ses aides Gilbert PETIOT et Danielle ADAM nous ont préparé un excellent repas qui réchauffe les cœurs et les palais en cette journée de froidure.

Mission accomplie en hommage à ces jeunes soldats qui ont donné leur vie pour la France.

Pierre LEMASSON



PHOTOS DU REPAS DE NOEL LE 20 DÉCEMBRE 2017



Merci

Merci à Fernand BONJOUR qui, depuis plusieurs années nous offre le repas du 5 décembre.

REPAS DU 20 DÉCEMBRE 2017



André Vandersteenen
Président

Un bon et agréable repas ce mercredi 20 décembre 2017. Nous regrettons l'absence de Madame Catherine FEUILLET, Consule générale de France retenue par ses obligations.

Merci à Monsieur Philippe TOUTAIN, Consul adjoint, d'être venu partager notre repas. Belle assistance de la part de quelques membres de la LEGION ROYALE CANADIENNE venus le partager et croyez-moi ils ont fait honneur. Ce bulletin, ENTRE NOUS, se veut de les remercier. Merci également aux membres de notre Maison et merci surtout à Fernand BONJOUR et à tous les bénévoles.

André VANDERSTEENEN



FÉDÉRATION DES ANCIENS COMBATTANTS FRANÇAIS (MONTRÉAL) INC.

www.ancienscombattants-montreal.com Courriel: acfm@videotron.ca

1663, rue Laurier Est

Montréal Québec Canada H2J 1J3

Téléphone : 514-527-9060

VOYAGE ORGANISÉ PAR GÉRARD LÉVY

M. Gérard LÉVY organise un voyage en Normandie sur les plages du débarquement. Région française incontournable avec son bocage, ses villages, ses plages et ses ports de pêche pittoresques, la Normandie est aussi un haut-lieu de commémoration de la seconde guerre mondiale. Théâtre de l'un des grands tournants de l'histoire du XXe siècle lors du débarquement des forces alliées le 6 juin 1944 sur ses plages, la région porte les traces de cet événement décisif dans ses paysages parsemés d'anciens canons allemands ainsi que de nombreux bunkers.

Au fil des jours, dans une région magnifique qui s'étend le long du littoral du Calvados, jusqu'au département de la Manche, vous découvrirez les plages du D-Day, Utah Beach, Omaha Beach, Gold Beach, Juno Beach et Sword Beach ainsi que les nombreux musées militaires, et l'incontournable mémorial de Caen. Un voyage unique et une émouvante plongée dans l'Histoire de France.

Si vous désirez faire un voyage mémorable, veuillez communiquer directement avec **Gérard Lévy** au **450-923-4773** ou par courriel à l'adresse gerard.levy072@sympatico.ca.

Voyage du 15 juin au 23 juin 2018**Inclusions:**

- Vol aller-retour avec Transat de Montréal à Paris-Charles-de-Gaulle
 - 15 juin: TS510 Montréal 22h00 / 16 juin Paris 10h55
 - 23 juin : TS511 Paris 12h45 / Montréal 14h30
- 7 nuits à Hérouxville Saint Clair (2km de Caen) Hôtel le Mercure 4 ou similaire
- 7 petits déjeuners à l'hôtel
- 7 dîners et soupers dans les restaurants (boisson non incluses)
- Transfert de l'aéroport à l'hôtel le premier et dernier jour
- Service de guide avec audio les jours 2-3-5 et 6
- Visites incluses au programme
- Transport en autocar de luxe et climatisé tout au long du séjour
- Le Fond d'indemnisation de l'office de la protection du consommateur de 1\$ par tranche de 1000\$

Ne comprends pas:

- Le port des bagages
- Les frais d'enregistrement des bagages
- Le service d'un accompagnateur de chez Voyages Gendron
- Les dépenses personnelles
- La manutention des bagages aux hôtels
- Les repas et activités non-inclus dans le forfait
- Les assurances médicales et / ou annulation
- Les pourboires à l'accompagnateur et aux chauffeurs locaux

